



Secrétariat national à l'Economie et à la Fiscalité

10 rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Tél : 01 45 56 77 37
Fax : 01 45 56 78 00

Parti Socialiste

www.parti-socialiste.fr

conomie@parti-socialiste.fr

Paris, le 26 septembre 2007

CONFÉRENCE DE PRESSE DE FRANCOIS HOLLANDE ET MICHEL SAPIN

Le Premier ministre indique que nos finances publiques sont dans un état critique, allant même jusqu'à parler de « situation de faillite ». Ces difficultés sont incontestables. Et la majorité actuelle en porte une large responsabilité. **Mais il ne faut pour autant être dupe** : la droite met en scène un mécano bien connu, identique à celui utilisé en 2002 : elle dilapide toutes les marges de manœuvres en abaissant les impôts des plus fortunés. Puis, découvrant les déficits qu'elle a elle-même creusés, elle impose des réformes qui débouchent sur un démantèlement des dispositifs de solidarité et sur une hausse des prélèvements.

Les Français devront payer chèrement les choix du gouvernement qui ont été imprévoyants sur le plan budgétaire et inefficaces sur le plan de l'amélioration de la compétitivité. Aujourd'hui, la véritable question n'est pas celle de l'échec de cette politique, mais celle de la date à laquelle le gouvernement mettra en place un plan de rigueur.

I/ Des performances économiques décevantes

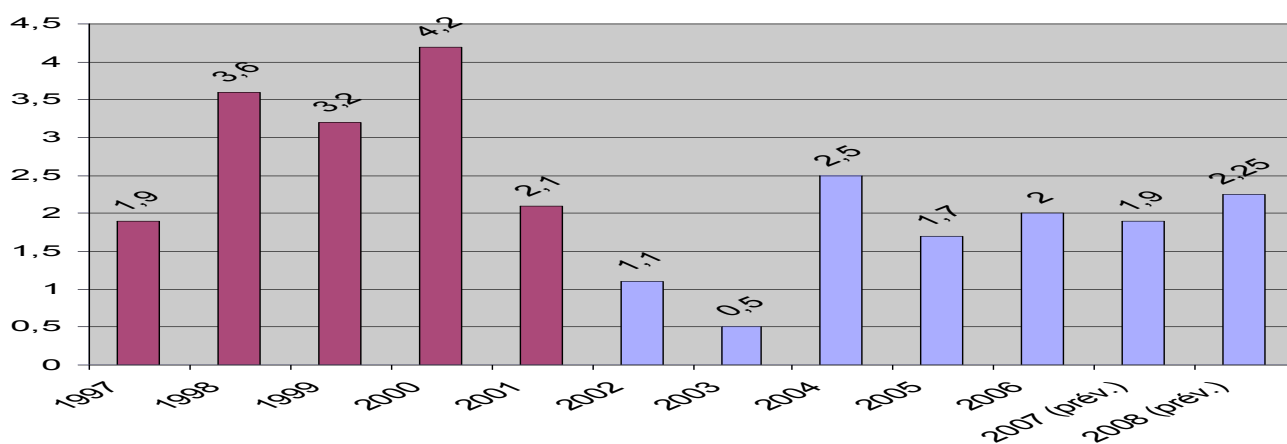
a) La croissance française est à la traîne

Nicolas Sarkozy et sa majorité prétendent donner à la France le point de croissance supplémentaire qui lui manque. En réalité, c'est plutôt 0,4 point de croissance en moins que la France pourrait connaître dès 2007. Le « paquet fiscal » n'a pas eu d'effet sur l'activité. Au contraire, la croissance sera sans doute inférieure aux prévisions sur lesquelles étaient fondée la loi de finances pour 2007 (soit entre 2 et 2,5%).

Compte tenu de l'acquis de croissance en fin de deuxième trimestre 2007 (1,34%), la croissance trimestrielle devrait être supérieure à 0,8% sur les 3^{ème} et 4^{ème} trimestres pour permettre simplement de tenir un objectif de 2%, et supérieur à 1,2% pour atteindre 2,25%, chiffre encore avancé par la Ministre Christine Lagarde.

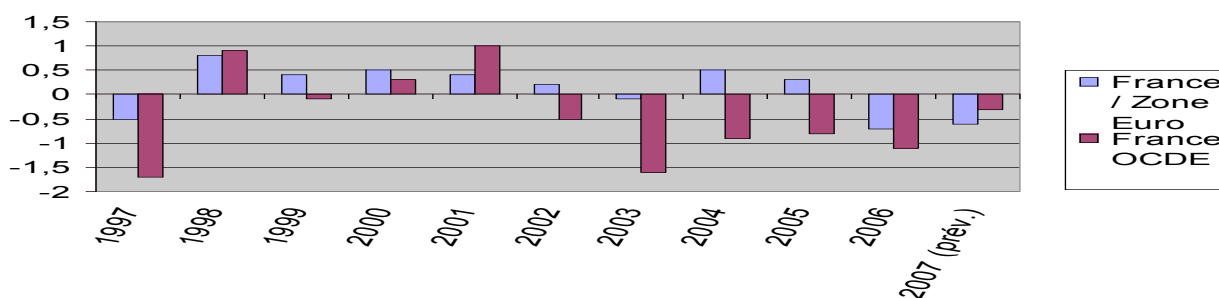
Or les dernières prévisions pour le 3^{ème} trimestre, notamment celles de la Banque de France, situent la croissance autour de 0,6%. Pour tenir l'objectif de 2%, il faudrait alors une croissance de 1,3% au 4^{ème} trimestre (supérieure à 5% en rythme annuel), ce qui n'est plus arrivé depuis 1989 (et seulement 3 fois sur 30 ans...). Ce qui explique que tous les observateurs aient **révisé à la baisse leur prévision pour 2007, à 1,8% pour l'OCDE et à 1,9% pour la Commission européenne. Alors que le Président Sarkozy évoquait un « choc de confiance », le commissaire chargé des affaires économiques Joaquin Almunia souligne que « pour 2007, il faut plutôt parler de choc négatif ».** La révision à la baisse est d'une telle ampleur qu'elle suscite désormais la crainte de nos partenaires qui ont indiqué lors de la récente réunion de l'eurogroupe à Porto, que le niveau record de l'euro et du pétrole et la crise du marché immobilier américain les inquiétaient moins que la situation économique française qui leur pose officiellement « souci ».

La croissance du PIB de la France au cours des 10 dernières années



Au total, une nouvelle fois, la France fait moins bien que ses partenaires. En 2006, la France se classait au 10^{ème} rang des 13 pays membres de la zone euro. La France connaîtrait en 2007 une croissance aussi faible : 1,9%, soit un niveau inférieur à son potentiel, et sensiblement éloigné des 2,5% de la zone euro ou des 2,8% de l'Union européenne ou des 2,4% de l'Allemagne. Aujourd'hui, la France fait jeu égal avec l'Italie et deux fois moins que l'Espagne (3,7%) : c'est la fin de l'exception française.

Performance comparée de croissance France / Zone Euro / OCDE



Ces corrections sont inquiétantes, car elles n'intègrent pas les conséquences de la crise des prêts hypothécaires américains. La France, qui n'a pas su tirer profit de la vitalité du commerce mondial (5% par an depuis 5 ans), risque de pâtir de ce retournement de conjoncture, ce qui pourrait entraîner des révisions ultérieures à la baisse de la croissance. L'impact de cette crise sur les revenus et les comptes des principaux intervenants financiers (banques, assureurs, fonds d'investissement) et les principaux indicateurs économiques (croissance, taux d'intérêt, inflation) aura trois conséquences en 2008 :

- les Etats-Unis vont rentrer en récession l'an prochain, malgré l'intervention de la FDE ;
- les banques européennes vont enregistrer des pertes importantes sur les marchés financiers au dernier trimestre 2007 ;
- en France, le resserrement du crédit risque de contrarier le nécessaire rebond de l'investissement privé en 2008.

b) Des faiblesses inquiétantes

• Le commerce extérieur plonge

Le déficit commercial de la France n'en finit pas de se creuser. Après 3,1 milliards d'euros en juin, il affiche un solde négatif de 3,3 milliards d'euros en juillet, **soit le deuxième plus mauvais chiffre depuis la mise en place de la statistique publique**. Le déficit extérieur français affiche désormais un cumul sur douze mois de 30,347 milliards d'euros.

Depuis quatre ans, le déficit du commerce extérieur français coûte chaque année à la France plusieurs dixièmes de point de croissance : 0,4 point l'an dernier, 0,6 point l'année précédente et encore 0,7 point en 2004. **Ce fait est imputable au déficit de compétitivité profonde de la France** qui ne cesse de perdre des parts de marché. Au cours des trois derniers mois, nos exportations (+0,4%) ont progressé dix fois moins vite que les exportations mondiales (4%) et six fois moins vite que les importations (2,8%).

Comme souvent, le niveau de l'euro et la facture énergétique font office de « boucs émissaires » pour expliquer la faiblesse des performances commerciales de la France. La réalité, c'est que :

- **le cours de l'euro n'explique pas tout, comme l'atteste le tableau joint.** Les échanges avec l'Union européenne sont déficitaires (- 1,3 milliard d'euros en juillet). Contrairement aux idées reçues, la France dégage un excédent avec les douze nouveaux Etats membres. Le problème commercial de la France se situe du côté de l'Allemagne, pays avec lequel les échanges accusent un déficit conséquent (1,6 milliard d'euros en juillet), quasiment égal à celui avec la Chine. Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, indique d'ailleurs¹ que « C'est à l'intérieur de la zone euro que se dégradent principalement nos échanges extérieurs; beaucoup de nos partenaires européens soumis aux mêmes contraintes réalisent une performance supérieure ».
- **la multiplication par 5 de la facture énergétique** constatée depuis 2000 ne peut être utilisée comme prétexte pour masquer la dégradation structurelle de notre commerce extérieur. D'ailleurs, Hervé Novelli, secrétaire d'Etat aux entreprises et au commerce extérieur, déclare « Hors énergie, nous aurions aussi un déficit au premier semestre de plus de deux milliards d'euros et cela pour la première fois depuis des années. »



La France souffre d'un problème de compétitivité lié à son réseau de PME/PMI exportatrices et à un défaut de spécialisation industrielle et géographique.

- **La confiance est en berne**

Le « choc de confiance » qui devait résulter de l'adoption du « paquet cadeaux fiscaux » n'a pas eu lieu. Une récente étude² indique que 55 % des Français sont pessimistes quant à l'évolution de la situation économique, 55% estiment que la situation sociale va se dégrader, 52 % jugent que la situation de l'emploi se dégradera au cours des 6 prochains mois.

¹ Source : Lettre annuelle du Gouverneur de la Banque de France au Président de la République

² 4/9/2007-SondageCSA/LATRIBUNE, <http://www.csa-tmo.fr/dataset/data2007/opi20070830-les-francais-et-la-rentree-economique.htm>

Cette perte de confiance générale (perspectives économiques, climat social, ...) est liée aux inquiétudes des Français sur la situation du pouvoir d'achat : 85 % des Français estiment que leur pouvoir d'achat se dégrade.

- **L'investissement est en panne**

La comparaison des glissements annuels du PIB au deuxième trimestre 2007 est plus qu'inquiétante : alors que la croissance tombe à + 1,3 % en France, la zone euro affiche encore un chiffre supérieur à + 2,5 % (+ 4 % en Espagne, + 2,6 % en Allemagne, et même + 1,8 % en Italie). Cette contre-performance est le fruit de la dégradation de l'investissement : celui des entreprises qui stagne pour la première fois depuis deux ans, comme celui des administrations publiques qui est en baisse de 0,3%.

- **L'emploi se tasse**

Le rythme de création d'emploi a été divisé par deux dans le secteur concurrentiel entre le premier et le second trimestre 2007. Ce sont 59.900 emplois supplémentaires qui ont été créés entre avril et juin 2007, contre 123.500 pour le début de l'année.

Les créations d'emplois sont essentiellement portées par les activités tertiaires, en particulier les services à la personne. Surtout, l'intérim est en repli (-0,7%) après une forte croissance dans les trois premiers mois de l'année (+6,9%). **Enfin, l'industrie continue de détruire des emplois, à un rythme qui remonte (-0,3%) à l'inverse de l'Allemagne qui parvient à maintenir des créations d'emplois dans l'industrie.**

II/ Un budget insincère

a) Une présentation fallacieuse

Le gouvernement présente un budget pour 2008 qui affiche un déficit en baisse de 2,4% à 2,3 % du PIB (41,7 en 2008, contre et 41,6 milliards d'euros votés dans le budget 2007 et 41,64 réalisés), obtenu, selon lui, grâce à des efforts menés sur la maîtrise des dépenses de l'Etat .

En affichant une croissance plus robuste que prévue (2,25%), il suggère pouvoir stabiliser l'endettement public 64,2 % du PIB fin 2008 (contre 64,2 % fin 2006). **Cette présentation ne rend pas justice de la réalité.** La seule chose qui semble acquise, c'est le fait que ce nouveau quinquennat risque de démarrer comme le précédent, par un dérapage des déficits, de la dette, et par un relèvement contraint d'un certain nombre de prélèvements sociaux, taxes et autres impositions indirectes l'an prochain, venant contrarier la politique officiellement affichée dans le domaine du pouvoir d'achat. **Plus que jamais, une "opération vérité" est aujourd'hui nécessaire sur la réalité des finances publiques.**

b) Un exercice budgétaire impossible

Que s'est-il donc passé en moins de trois mois ?

1^{er} Acte : Juin 2007. Les premiers arbitrages opérés par Bercy sur la préparation du projet de loi de finances 2008 font apparaître le souhait de ne pas voir les dépenses de l'État augmenter plus vite que l'inflation l'an prochain, cette norme s'appliquant à l'avenir également aux recettes prélevées au profit des collectivités locales. En conséquence, l'État ne disposera l'an prochain que de 4 à 5 milliards d'euros de plus qu'en 2007, soit à peine de quoi financer l'augmentation :

- de 1,5 et 2 milliards en 2008 des dépenses attendues au titre de la remontée des taux d'intérêt et du remboursement des intérêts de la dette. En effet, la charge annuelle va passer de 39 milliards en 2007 à 46 milliards d'euros à 2010 ;
- des pensions des fonctionnaires (+ 2 milliards)

- des premières annonces du gouvernement effectuées en juin en direction de l'université (+ 1,8 milliard d'euros) et de la justice (+200 millions).

2^{ème} Acte. Juillet 2007 : le Conseil constitutionnel valide le « paquet fiscal » du nouveau Président de la République, à quelques exceptions près (déductibilité des intérêts d'emprunts). Le coût n'en est pas moindre pour les finances publiques : 15 milliards de prélèvements en moins en année pleine (baisse des droits de succession, bouclier fiscal à 50 %, déduction des intérêts d'emprunt immobiliers), soit près d'un point de PIB !

3^{ème} Acte. Août 2007 : le FMI, l'ODCE et l'Union européenne prévoient unanimement un net ralentissement de la croissance française en 2008 (1.8% au lieu de 2.25% à 2,5% prévu par le gouvernement). Or, **0,4 point de croissance en moins, c'est près de 10 milliards de recettes fiscales en moins, et donc plus aucune marge de manœuvre pour financer les engagements sur les nouvelles dépenses en 2008.** Les nouvelles dépenses et autres allègements de recettes – dont les 15 milliards d'annonces fiscales de la loi TEPA - devront être financées par des économies sur d'autres dépenses !

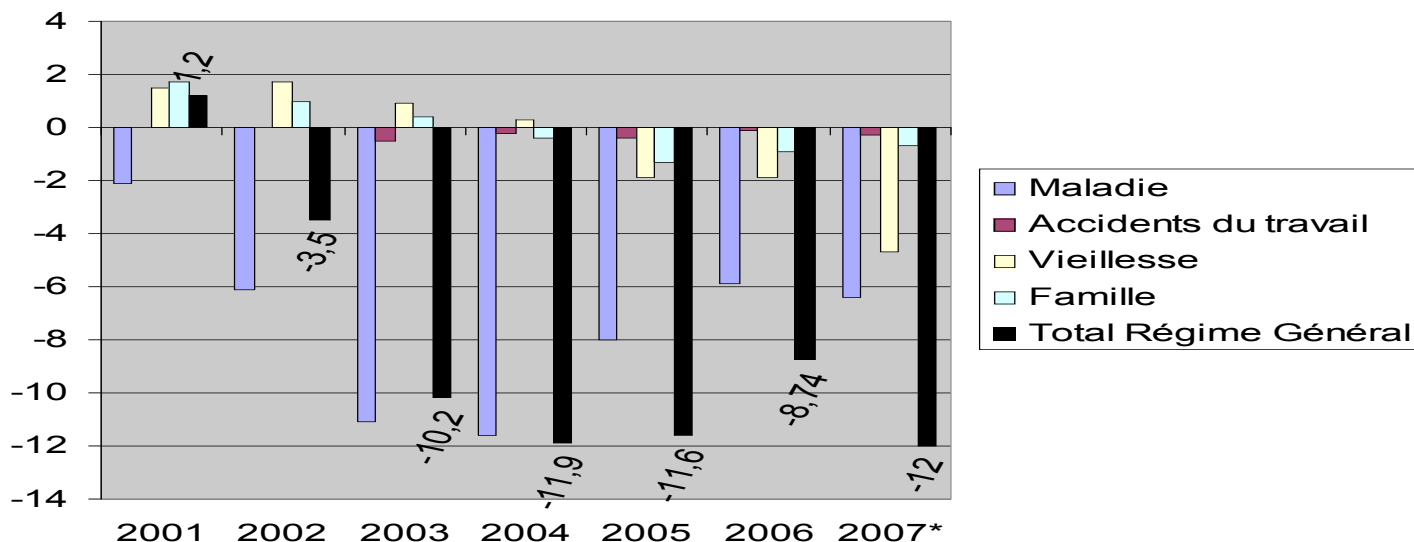
III/ Un budget qui programme le dérapage des comptes publics

a) Un déficit public artificiellement stabilisé

Le maintien du déficit public français sous 3% du PIB en 2006 et peut-être en 2007 n'a été réalisé que par la comptabilisation de recettes exceptionnelles : depuis 2002, l'État a retiré 72,1 milliards de ses participations, dont 50,4 milliards d'euros de produits de cessions de titres et 21,7 milliards de dividendes versés par les entreprises publiques. Sur la seule année 2006, le montant des recettes publiques dépasse les 17 milliards d'euros, grâce essentiellement à la cession des sociétés d'autoroutes et au débouclage de l'opération Alstom, qui s'est traduite par une plus-value de plus de 2 milliards. Ces sommes ont été quasiment intégralement affectées au désendettement de la France. Or, ce levier va tendre à disparaître. **Pour 2007, les cessions de titres n'avaient, on s'en souvient, été provisionnées qu'à hauteur de 5 à 10 milliards de recettes de cessions d'actifs financiers non stratégiques de l'État, comme l'indique le programme pluriannuel de désendettement.**

La situation de la France par rapport à ses principaux partenaires se dégrade. En 2006, le déficit public se situe, pour la première fois depuis 2002, sous la limite communautaire de 3% de PIB en réduction de 0,5% pour atteindre 2,5%. Mais cette réduction est très limitée par rapport à celle constatée dans les pays voisins. L'amélioration moyenne du solde public dans la zone euro est de 1 point, et de 0,7 point dans l'Union européenne à 27. L'Allemagne a même connu une réduction de 1,5 point de son déficit. Pire, à l'exception du Portugal, la France est le seul pays de la zone euro à ne pas enregistrer d'excédent du solde primaire en 2006.

Cette situation est imputable notamment à la dégradation continue depuis 2002 des comptes sociaux. Alors que le régime général était excédentaire en 2001, il n'a plus connu une telle situation depuis 5 ans. Aujourd'hui, **toutes les branches du régime général se trouvent en déficit.**



Le déficit consolidé du régime général sera en hausse en 2007. Il atteindrait 12 milliards d'euros, soit un niveau proche de celui avant la réforme de l'assurance maladie en 2004. Concernant la branche maladie, au lieu de parvenir à l'équilibre promis dans le cadre de la réforme, sur lequel Xavier Bertrand s'était engagé, en 2007, ce déficit serait en hausse passant de 5,9 milliards d'euros en 2006 à plus de 6,4 milliards d'euros en 2007. L'échec de la réforme de l'assurance maladie est patent. Comme le reconnaît Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé, le dossier médical personnel « est au point mort », alors qu'il était au centre de la réforme et devait être opérationnel au 1er juillet 2007.

b) Une dette non maîtrisée

Alors qu'elle avait baissé sous la législature (1997/2002), la dette a crû jusqu'en 2005. Elle a atteint un niveau record de 66,2% fin 2005, dans le cadre du budget proposé par Nicolas Sarkozy, alors Ministre de l'Economie et des Finances. **Elle fléchit à 64.2% du PIB fin 2006 (1.175 milliards d'euros), mais pour des raisons artificielles.** Comme le relève la Cours des Comptes, « la limitation de l'augmentation de la dette en valeur absolue et sa baisse en points de PIB en 2006 ne résultent pas d'un rééquilibrage des comptes publics », mais s'appuient sur deux séries d'opérations : des manipulations comptables dont le caractère risqué est aujourd'hui avéré et une politique de privatisation accélérée mais sans lendemain. Nos engagements européens, qui supposent de maintenir la dette sous le seuil des 60%, ne sont plus respectés depuis 5 ans. Ils l'avaient toujours été entre 1997 et 2002.

Entre la fin 2001 et aujourd'hui, la dette moyenne par Français est passée de 13.500 euros à 19.500, soit une hausse de 1.000 euros chaque année pour chaque Français (+ 40%).

La politique de désendettement ne peut être durable que si elle s'appuie sur la stabilisation du solde primaire. À défaut, l'effet « boule de neige » sur la dette continue à jouer.

Aujourd'hui, les risques d'une telle politique à court terme sont avérés. Dans sa note du 29 juin 2007 relative à la « Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques au 1^{er} trimestre 2007 », l'INSEE constate que la dette publique a augmenté début 2007 de 1,3 point par rapport à la fin 2006. L'institut note en particulier que « la dette de l'Etat a progressé de 31,1 milliards d'euros lors du premier trimestre (...) La faiblesse de la trésorerie en fin d'année 2006 a conduit le Trésor à s'endetter à court terme ».

En 2007, le gouvernement ne pourra compter une nouvelle fois que sur de nouvelles privatisations (5 à 10 milliards de cessions d'actifs d'ores et déjà annoncées dans le PLF pour 2007, qui représentent un minimum après 17 milliards en 2006). Or la Cour des comptes rappelle à juste titre que « l'emprise de l'objectif de réduction du ratio de dette brute au sens de Maastricht sur les **décisions de cessions d'actifs qui n'améliorent en rien la dette nette, peut conduire à des choix sous-optimaux en termes économiques et financiers** ». Elle cite ainsi l'exemple de sociétés concessionnaires d'autoroutes pour lesquelles « le produit

financier immédiat attendu des privatisations a primé sur toute autre considération stratégique » (Rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques, juin 2007, p.73 et suivantes).

Pour 2008, le gouvernement reconnaît lui-même qu'il pourrait éprouver des difficultés, compte tenu de la crise financière et de la baisse du marché des actions, à réaliser un programme de privatisation « rentable », sauf à brader les actifs publics. La dette publique ne serait réduite au mieux que de 0,1 point en 2008, et resterait ainsi de 63,6% du PIB, sans espoir de retour en dessous de 60% du PIB avant 2012.

IV/ Des déséquilibres qui préparent un plan d'austérité et une hausse des prélèvements

a) Des économies sans commune mesure avec les déficits affichés

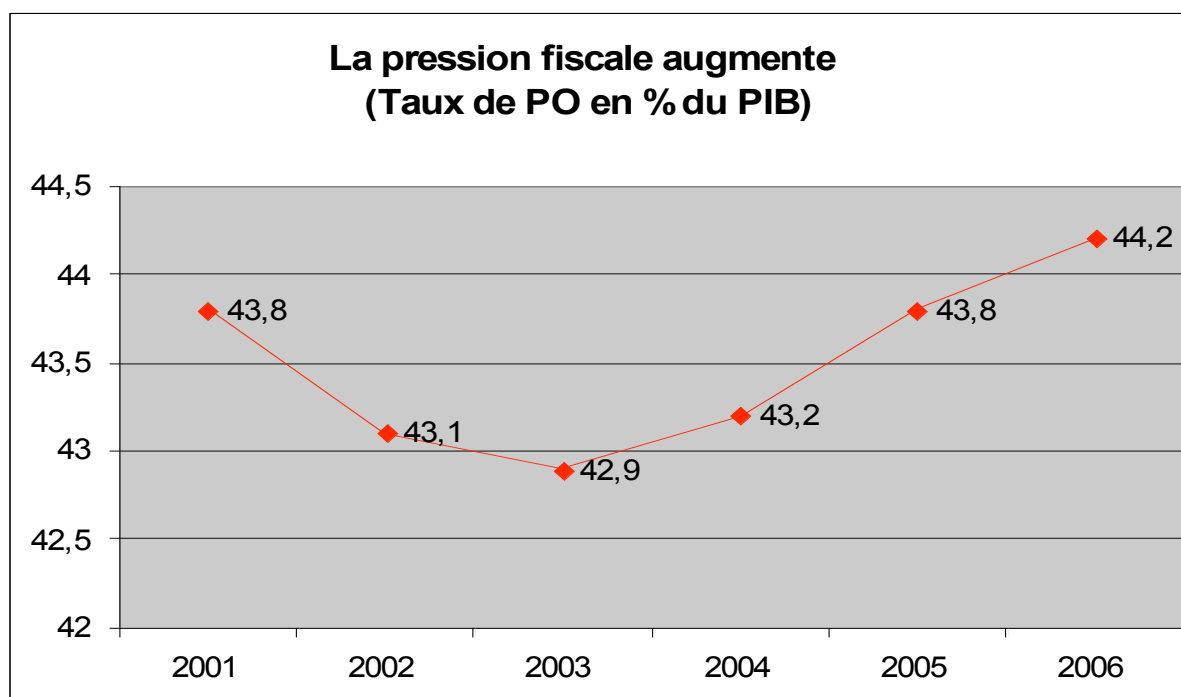
Le gouvernement propose dans son budget 2008 de ne pas remplacer 22.700 départs en retraite au sein de la fonction publique d'Etat l'an prochain (mis à part les régulations des postes vacants et des créations de postes).

Selon Eric Woerth, ministre du Budget, les économies à attendre du non-remplacement des fonctionnaires « rapporteront de 700 à 800 millions d'euros en année pleine et la moitié sur le budget 2008 ».

Pendant sa campagne, le candidat Sarkozy avait promis de dégager plus de 32 milliards d'« économies associées » à l'horizon 2012 sur la sphère publique. Nicolas Sarkozy s'est jusqu'ici bien gardé de démontrer comment il comptait arriver à ce résultat. 32 milliards d'économies, c'est 7 fois ce que rapporterait le « non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite à l'horizon 2012, 11 fois ce que rapporterait un alignement de ces régimes spéciaux sur le régime général » (3 Mds€ par an), 30 fois ce que rapporterait la franchise qu'il entend appliquer aux actes médicaux, (1,25 milliards de rendement à horizon 2012)... **À ce stade, la somme des réformes que le candidat de l'UMP a précisées sont loin du compte !**

b) L'inéluctabilité d'une hausse des prélèvements,

Les prélèvements obligatoires ont augmenté en 2006 pour atteindre 44,2% du PIB, en hausse de 0,4 point de PIB par rapport à 2005 soit l'équivalent de plus de 7,4 milliards d'euros.



Après une baisse constatée en 2002, la hausse est ainsi continue depuis 2003, les prélèvements étant passés de 42,9 à 44,2% du PIB. Cette hausse est générale. Aussi bien l'Etat (+0,2 point), que la Sécurité sociale (+0,6 point) et les collectivités locales (+0,7 point) ont vu leurs prélèvements augmenter au cours de cette période.

La politique suivie est constante : cadeaux fiscaux ciblés, et hausse parallèle des impôts posant sur l'ensemble des Français. Alors que le bouclier fiscal « nouvelle version » est estimé à 810 millions d'euros et concernerait 230 000 personnes (dont plus de 500 millions pour les 18 000 personnes les plus riches) le gouvernement met en place des franchises médicales, qui pèseront sur tous les ménages, et rapporteront 850 millions d'euros... Dans le même temps, un nouveau cadeau fiscal est accordé, au prétexte de chercher à la hâte une recette de poche. Il s'agit de la réforme des dividendes (870 millions d'euros).

Les dividendes des sociétés pourront être soumis au prélèvement libératoire de 16%, comme le sont aujourd'hui les intérêts de l'épargne. Cette décision est prise afin de générer un effet de trésorerie qui fera apparaître dans les comptes de l'État en juin 2008 de recettes prélevées à la source qu'il n'aurait dû percevoir qu'un an plus tard.

Cette décision est contestable sur le plan de l'orthodoxie budgétaire. Mais aussi sur le plan de l'équité fiscale. À l'heure actuelle, les particuliers possédant des actions doivent inscrire leurs dividendes à l'impôt sur le revenu. Ils sont donc taxés sur la base de taux marginal, qui est dans la plupart des cas supérieur à 16%. Comme le gouvernement ne propose pas de réformer les avantages existants (abattement à la base de 40% - qui représente une privation de recettes de 1,5 milliards d'euros par an -, abattements forfaitaires de 1525. Euros pour un célibataire et de 3050 euros pour un couple), cette réforme favorisera celles et ceux qui perçoivent des gros dividendes dont le taux d'imposition est fortement supérieur à 16%, c'est-à-dire les ménages très aisés.

Enfin, le budget 2009 pâtira de cette modification du régime fiscal des dividendes, puisque ces dividendes reçus en 2008 auront été taxés à la source, ils ne seront pas imposables sur le revenu, ce qui se traduira par une perte durable en 2009.

Il en va de même pour la sécurité sociale : le gouvernement désire anticiper l'an prochain le prélèvement social de 11% sur les dividendes.

c) La perspective d'un plan de rigueur après les municipales

Le mur des réalités rattrape le gouvernement.

La liste des nouveaux impôts est déjà prête et sera annoncée au lendemain des élections municipales :

- **impôt « plancher »** : déjà annoncé mais retardé pour causes d'élections à venir, il est le symbole des zig zag fiscaux du gouvernement, puisqu'il a pour but de corriger les injustices de ses propres baisses d'impôt, ce qui confirme la validité des reproches formulés à l'égard de son « paquet cadeaux fiscaux ».
- **hausse de la CRDS** : le vote en 2005 d'un amendement interdisant d'allonger la durée de vie de la CRDS oblige le gouvernement à augmenter la CRDS en cas de nouveau transfert de dettes à la CADES, ce qui arrivera inévitablement au vu des déficits des comptes sociaux annoncés pour 2008 ;
- **mise en place d'une TVA sociale** : la hausse de la TVA est simplement reportée. Elle sera comprise en 3 et 5 points et se traduira par une augmentation immédiate des prix. Les ménages modestes seront ainsi les premiers à en subir les effets.
- **Création de taxes multiples à l'occasion du Grenelle de l'environnement.** Nicolas Sarkozy a annoncé vouloir doubler le poids de la fiscalité écologique, ce qui la ferait passer de 2,3% à 4,6% du PIB. Le gouvernement envisage donc de mettre en place dès 2008 :
 - une « éco-redevance » s'appliquant au transport routier de marchandises sur la base du nombre de kilomètres parcourus ;
 - une vignette annuelle sur les véhicules particuliers assortie d'un bonus-malus en fonction du degré de pollution ;
 - une contribution à la pompe qui, distincte de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), pour abonder les ressources en faveur de la lutte contre le réchauffement ;

- **hausse de la taxe sur le tabac ;**
- **instauration de taxes nutritionnelles** (par exemple sur les boissons sucrées).

Cette séance de « rattrapage fiscal » est enfin inquiétante, car elle risque de se conclure par une hausse larvée des prélèvements pesant sur les ménages les plus modestes.

V/ Deux oublis de taille : le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité des entreprises

Le budget pour 2008 ne permettra donc pas une relance de la consommation. L'exonération de l'ISF et l'instauration d'un bouclier fiscal ne vont pas conduire leurs bénéficiaires à consommer plus. Il eut été plus efficace, pour stimuler la consommation de redonner du pouvoir d'achat aux bas salaires.

Pas davantage une reprise de l'investissement privé. En effet, au lieu de favoriser l'activité économique, la création et l'innovation, c'est-à-dire la compétitivité en profondeur, le gouvernement favorise au contraire la rente. Il récompense ceux qui ont déjà réussi. Il eut été plus juste et plus efficace de consacrer ces sommes dans l'éducation, la recherche publique ou la baisse de l'impôt sur les sociétés, sur les PME qui investissent.

*

**

Nos priorités budgétaires et fiscales sont simples et courageuses : soutenir l'investissement des entreprises, mener une politique industrielle pour améliorer la compétitivité, réduction des déficits publics et la dette pour retrouver des marges de manœuvre, préparer l'avenir en favorisant la formation, Recherche, environnement, logement.